



Calendrier de vaccination financée par le secteur public en Ontario pour les enfants fréquentant des centres de garde agréés

POUR LES NOURRISSONS ET LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS

Vaccin	Âge de l'enfant						Nombre de doses requises
	2 mois	4 mois	6 mois	12 mois	15 mois	18 mois	
DTCa-VPI-Hib (diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite et <i>Haemophilus influenzae</i> de type b)	☒	☒	☒			☒	4
Antipneumococcique conjugué	☒	☒		☒			3
Rotavirus*	☒	☒					2
Antiméningococcique conjugué du séro groupe C				☒			1
RRO (rougeole, rubéole, oreillons)				☒			1
Varicelle†					☒		1

† Les enfants qui ont eu la varicelle ou le zona, confirmés par un test de laboratoire à l'âge d'un an ou plus, n'ont pas besoin du vaccin contre la varicelle.

- Les tuteurs légaux sont tenus de déclarer les renseignements sur l'immunisation de leur(s) enfant(s) à Santé publique Ottawa (SPO) et au centre de garde agréé.
- Comment faire une déclaration :
 - Sur [l'application CANImmunize](#), [l'outil Connexion immunisation Ontario \(CION\)](#) u moyen [du formulaire en ligne Santé publique Ottawa \(SPO\)](#)
 - Par télécopie: 613 580-9660

Pour davantage de renseignements, cliquez sur [Exigences d'immunisation pour les centres de garde d'enfants agréés](#)